



Votants : 94
Convocation du Conseil de Communauté :
le 25 mai 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 juin 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 juin 2012

ASSAINISSEMENT- CONVENTION DE TRANSFERT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA VILLE DE NIORT (PRUS) POUR LA REALISATION DES OUVRAGES SPECIFIQUES A L'ASSAINISSEMENT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Blanche BAMANA à Hüseyin YILDIZ, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Anne LABBE

Titulaires absents suppléés :

Francis THIBAUDAULT par Christiane PINEAU

Titulaires absents :

Alain MATHIEU (décédé), René MATHE, Maryvonne ARDOUIN, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Germain MEHL

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Blanche BAMANA, Dominique BOUTIN-GARCIA, Gaëlle MANGIN, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Nathalie SEGUIN, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Julie BIRET jusqu'à la délibération c06-06-2012, Aurélien MANSART à partir de la délibération c07-06-2012 et jusqu'à la délibération c59-06-2012, Julie BIRET à partir de la délibération c60-06-2012 et jusqu'à la délibération c82-06-2012.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c30-06-2012-DE
Date de télétransmission : 12/06/2012
Date de réception préfecture : 12/06/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUIN 2012

ASSAINISSEMENT – CONVENTION DE TRANSFERT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA VILLE DE NIORT (PRUS) POUR LA REALISATION DES OUVRAGES SPECIFIQUES A L'ASSAINISSEMENT

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'espace public du quartier du Clou Bouchet, un volet important concerne la réorganisation des réseaux permettant :

- La libération des emprises liées au programme des reconstructions,
- La réorganisation du sous-sol en lien avec le projet d'aménagement des espaces publics (la plantation des arbres, l'implantation des voiries, l'aménagement des places),
- Le développement de nouveaux réseaux pour desservir les nouvelles voies.

A ce titre, un programme important concerne les entretiens et le déplacement des réseaux d'assainissement tant pour ce qui concerne les eaux pluviales que les eaux usées.

La réalisation de ces travaux de réseaux d'assainissement nécessite une coordination importante avec les travaux d'aménagement des espaces publics.

C'est pourquoi, en lien avec la ville de Niort, il a été convenu, dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces publics, la réalisation des ouvrages d'assainissement du Clou Bouchet. Projet global, intégré et cohérent.

L'objet de cette convention est de transférer ces opérations de maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Niort à la ville de Niort qui assure une maîtrise d'ouvrage unique pour l'ensemble de l'opération.

En application de la loi n° 85 – 705 du 12 juillet 1985 dite loi « MOP », et de l'ordonnance du 17 Juin 2044 portant modification de la loi ainsi libellée :

« Lorsque la réalisation ou la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrage relève simultanément de la compétence de plusieurs Maîtrise d'Ouvrages, ces derniers peuvent désigner par convention, celui d'entre eux qui assurera la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération. Cette convention précise les conditions d'organisation de la Maîtrise d'Ouvrage et en fixe le terme ».

La convention annexée acte les modalités de réalisation de ces aménagements et le versement des participations.

Le montant des travaux est estimé à 563 327,96 € TTC conformément au plan de financement défini ci-contre :

	DEPENSES (HT)	RECETTES (HT)	
Travaux de dévoiement des réseaux pour libération des emprises de reconstruction privées	113 470	Ville + subvention	113 470
Branchements pour opérations de reconstruction privées	53 960	Subvention CAN	10 792 43 168
Dévoiements liés au projet d'aménagement des espaces publics	33 500	Ville + subvention	33 500
Extension des réseaux EU/EP	270 080	CAN subventions	173 152,20 96 927,80

Le montant de la participation de la Communauté d'Agglomération de Niort sera ajusté en fonction de la nature exacte des travaux et des montants correspondants constatés.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention de transfert de Maîtrise d'Ouvrage à souscrire avec la ville de Niort,
- Autoriser la 1^{ère} Vice-Présidente Suppléante ou le Vice-Président Délégué à signer la convention avec la ville de Niort.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 94
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c30-06-2012-DE
Date de télétransmission : 12/06/2012
Date de réception préfecture : 12/06/2012